Montreuil le 31 mai 2011

A Monsieur le Directeur Général
Enseigne La Poste
CP T 221 - Site Atlantique
44 boulevard de Vaugirard
75757 Paris Cedex 15

Objet : Mise à disposition d'un préavis de grève de 24 heures pour le mardi 7 juin 2011, couvrant les personnels et les cadres du Commercial de l'Enseigne à La Poste.

Monsieur le Directeur,

Notre organisation syndicale met à disposition un préavis de grève de 24 heures, pour la journée du mardi 7 juin 2011 couvrant l'ensemble du personnel forces de ventes, cadres et non cadres, fonctionnaires et contractuels (GESCLI, COFI, COCLI, CSP), afin de permettre toutes les initiatives et arrêts de travail décidés démocratiquement et massivement par les personnels dans les services et départements.
Cette action est motivée par l'absence, à ce jour, d'avancées concrètes dans la négociation en cours sur les métiers bancaires et porte les revendications suivantes :

Salaires et parcours professionnel :
- Repyramidage des fonctions métiers ligne bancaire : 3.1 pour les GESCLIS, 3.2 pour les COFIS avec passage automatique en 3.3 au bout de 2 ans, 3.3 pour les COCLIS immédiatement et Groupe A pour conseillers spécialisés.
- Salaire minimum cadre : plafond de la Sécurité Sociale (2 946 €uros bruts à ce jour).
- Extension de la grille salariale aux cadres contractuels de droit privé.
- Mise en place d'un 13éme mois et versement immédiat d'une prime de exceptionnelle de 400 €uros pour tous.
- 500 €uros de prime bancaire intégrée au salaire et revalorisation annuelle.
- Attribution de la prime bancaire aux GESCLIS.
- Remise à plat du système de promotion (retour aux concours anonymes) et remise en cause du système d'évaluation (supprimer tous les critères comportementaux) en remplaçant la notation par un entretien bi-annuel d'échanges validant des axes positifs et permettant d'installer une formation appropriée sur les aspects plus problématiques.
- Retour du coup de chapeau en fin de carrière (6 derniers mois) et mise en place d'un réel tutorat avec un véritable statut pour les plus de 50 ans volontaires.

Développement des compétences :
- Droit à une formation initiale appropriée et de haut niveau.
- Formation permanente qui prenne en compte l'évolution des nouveaux produits, des nouveaux outils et difficultés éventuelles rencontrées dans l'exercice quotidien des fonctions bancaires.
- Arrêt des tentatives de dévoiement du DIF et du CIF, lorsque ceux-ci se substituent à la formation interne qualifiante.
- Préparation réelle à une sortie de métier dans les meilleures conditions.

Conditions de travail :
- Respect des fiches de poste pour chacun des métiers et, s'il y a lieu, obtenir dans le cadre d'un CHSCT national une analyse entre le travail prescrit et le travail réel et la pertinence des organisations de travail qui en découlent.
- Création massive de postes d'assistants commerciaux et tendre vers 1 ASCOM pour 1 conseiller.
- Légitimation de la responsabilité sociale des cadres (autonomie, initiative, responsabilité, professionnalisme, technicité…) et respect de notre déontologie et de notre éthique.
- Redéfinir le rôle de chacun dans le multicanal et réapproprier le phoning par les CRC.
- Droit à 1 samedi sur 2 en repos et arrêt du samedi après midi travaillé. Maintien de l'offre en semaine et ouverture 6 jours sur7 avec un jour de repos systématique négocié.
- Respect de l'autonomie en matière de prise de RDV (abandon de la norme systématique 5 RDV jour).
- Prise en compte de la réalité de l'environnement du bureau dans l'analyse des résultats.
- Paiement heures supplémentaires systématiquement accordées ; si récurrentes, changement d'organisation de travail.

Accompagnement managérial :
- Création d un pôle de moniteurs MVB tournant pour éviter les problèmes humains d'incompatibilité relationnelle.
- Arrêt de toutes les procédures de licenciement, disciplinaires et de dé-classifications.
- Arrêt immédiat de toute méthode de vente et de management infantilisantes.
- Créer un véritable droit d'alerte.

Notre fédération demande que les négociations en cours prennent réellement en compte ces revendications.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la Fédération CGT Fapt
Hervé TELLIER

Fédération nationale des salariés des activités postales et de télécommunications CGT Fapt
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 014818 54 00 - Fax : 0148 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D
http://www.cgt-fapt.fr - e-mail : fede@cgt-fapt.fr